

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLERVAUX

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

AVIS

En vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 10.6.1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la société anonyme LIFTINC LUXEMBOURG a sollicité l'autorisation suivante :

Exploitation d'un ascenseur à Reuler, 20, Am Bierg pour le compte de la société MGH IMMO (no. dossier : 3A/2025/0790/176)

Le dossier est déposé au secrétariat communal de Clervaux du **13 au 27 mai 2025** inclusivement pour y être consulté par tous les intéressés.

Clervaux le 13 mai 2025